



Controle alcoolémique vendredi soir

Par **jevv**, le **03/06/2012** à **14:39**

Bonjour,

Mon fils s'est fait contrôler avec 0,86 d'alcool, vendredi soir, 1er juin.
Les policiers lui ont retiré son permis, sans confiscation de voiture.

Pas d'antécédent.

Que risque-t'il et quelle procédure à suivre ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **03/06/2012** à **17:44**

Bonjour,

Les réponses à vos questions sont là :

http://www.experatoo.com/obligations-administratives/conduite-sous-alcool-stupefiants_22021_1.htm

Bonne lecture.